

**Élections 2023 au conseil d'administration de la FPJQ**  
**Bulletin de mise en candidature**

Moi, \_\_\_\_\_, membre professionnel·le de la FPJQ, je me porte candidat·e au conseil d'administration de la FPJQ pour le poste de :

*Inscrire une croix devant le poste désiré. Un seul choix possible :*

- Président·e (un poste) (mandat de deux ans)
- Administrateur·trice (un poste) (mandat de deux ans)
- Administrateur·trice pigiste (un poste) (mandat de deux ans)
- Administrateur·trice régions (deux postes) (mandats de deux ans)

\_\_\_\_\_  
Signature du candidat·e

Appuyé par les deux membres professionnels·les suivants :

1. \_\_\_\_\_  
(Nom en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Signature

2. \_\_\_\_\_  
(Nom en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Signature

**Comment faire parvenir ce bulletin au président des élections de la FPJQ :**

- 1) Par courriel : [info@fpjq.org](mailto:info@fpjq.org)
- 2) Le bulletin de candidature doit être rempli, signé, puis envoyé par courriel de façon numérisée (« scan » ou photo de bonne qualité). Écrire lisiblement. Les signatures doivent être parfaitement visibles. L'objet du courriel doit être le suivant : *Élections au conseil d'administration*.
- 3) Une lettre de motivation (300 mots maximum) ainsi qu'une photo.

**Ouverture publique des candidatures sur le site de la FPJQ :**  
**Lundi 2 octobre 2023, midi.**

**Date limite de réception des candidatures :**  
**Lundi 23 octobre 2023, midi.**

Le vote électronique, si nécessaire, se déroulera du jeudi 26 octobre au mercredi 1<sup>er</sup> novembre, midi. Si un poste demeure libre à la suite de la période de mise en candidature, il sera à pourvoir lors de l'assemblée générale des membres qui se tiendra en présentiel, le dimanche 12 novembre, à partir de 9h30, au Manoir Saint-Sauveur.

Les rôles de vice-président·e, secrétaire et trésorier·ère seront déterminés par le conseil d'administration lors de la première rencontre suivant les élections.